

	DAI/Projet Paysages Résilients-Nord		
Secteur d'activité	Agriculture et Environnement		
Titre de la consultation	Prestataire de services apicoles		
Période de performance	04 Mars 2024	30 Septembre 2024	
Date de publication	15/2/2024	Date limite	29/2/2024 ; 16 :00
Pays d'exécution	Haïti		
Zones d'exécution	Bahon, Joli Trou-Cormier (Grande-Rivière du Nord), Bas des Perches		

I. CONTEXTE DU PROJET

Le Projet Paysages Résilients-Nord (PPR-Nord) est une activité quinquennale de l'USAID qui vise à accroître la résilience des communautés dans trois sous-bassins versants (Les Perches, Bahon et Joli Trou/Cormiers) dans le nord d'Haïti, en protégeant et en restaurant les fonctions et les services écosystémiques à l'aide d'une approche de gestion intégrée et du paysage dirigée par la communauté. PPR-Nord s'articule autour de trois composantes stratégiques principales interdépendantes :

- 1) la promotion d'activités génératrices de revenus qui renforcent la gestion durable des paysages ;
- 2) la réhabilitation des unités paysagères dégradées dans les trois sous-bassins versants et ;
- 3) le renforcement de la capacité de gouvernance environnementale des communautés et des parties prenantes pour une gestion efficace des ressources naturelles (GRN).

À l'issue de sa mise en œuvre, PPR-Nord aura réalisé les objectifs suivants :

- 50, 000 agriculteurs engagés dans des activités de restauration de l'environnement et économiquement productives.
- 11, 000 hectares de terres soumis à des pratiques améliorées de restauration des paysages forestiers ou à des technologies de gestion des terres contribuant à la réduction des risques climatiques et à la GRN durable.
- 30 % des femmes et 50 % des jeunes inclusivement engagés dans la gouvernance et le leadership de la gestion des bassins versants.

PPR-Nord n'est pas un filet de sécurité ou une activité de réponse aux crises; il s'agit plutôt d'une initiative de restauration des paysages forestiers (RPF) visant à renforcer la résilience de l'utilisation des terres, le rétablissement des écosystèmes et la gouvernance inclusive dans ces trois sous-bassins versants tout en créant des opportunités de bien-être socio-économique pour les bénéficiaires cibles, en utilisant des approches, des outils, des techniques et / ou des technologies de gestion des terres rentables, appropriés et reproductibles. La mise en œuvre de l'activité PPR-Nord est principalement guidée par une logique holistique et centrée sur les personnes où les interventions réparatrices planifiées et les résultats souhaités tiennent compte des priorités et des intérêts intersectoriels au niveau du sous-bassin versant, des contributions et des attentes des parties prenantes et des configurations contextuelles des paysages ciblés.

PPR-Nord se concentre sur des interventions adaptées à la RPF qui contribuent, consolident et maintiennent les avantages écologiques, socio-économiques, culturels et de résilience à court, moyen et long terme pour les communautés et les agriculteurs à l'intérieur et en aval des sous-bassins versants ciblés. En d'autres termes, si les utilisateurs des terres dans les trois sous-bassins versants adoptent des pratiques de gestion du paysage plus durables qui améliorent l'utilisation des terres, la productivité des systèmes et la couverture forestière, les communautés seront plus résilientes aux risques ou aux stress climatiques, y compris la sécheresse et les inondations, et bénéficieront d'une meilleure sécurité économique.

II. DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

Le prestataire de service dans le domaine de l'apiculture (Entreprise apicole, consultant ou des consultants ou firme de consultation) jouera un rôle clé en soutenant l'équipe technique du Projet Paysages Résilients-Nord (PPR-Nord) dans l'implémentation des activités apicoles dans les Sous Bassins Versants de Bahon, Joli Trou-Cormier (Grande-Rivière du Nord) et les Perches. Il aidera PPR-Nord dans le renforcement de la capacité technique des jeunes et des femmes dans l'élevage moderne des abeilles et l'entrepreneuriat apicole. Il/elle s'occupera des formations, de la fourniture et l'installation des matériels apicoles et de l'accompagnement de proximité des apiculteurs. Il devra aussi faciliter la commercialisation ainsi que l'extension des activités pour ces nouveaux entrepreneurs.

III. DESCRIPTION DES TACHES

Sous la supervision du Lead des activités génératrices de revenus (Objectif 1) et du DCOP, le prestataire de service en apiculture assurera les responsabilités suivantes :

Concevoir, développer et dispenser pendant 5 jours des formations (théoriques, pratiques et simulatrices) en technique moderne de l'élevage des abeilles et en entrepreneuriat apicole au profit de 60 jeunes et femmes en provenance des Sous Bassins Versants de Bahon, Joli Trou-Cormier et les Perches ;

Présenter un agenda détaillé de chaque jour de formation.

Développer et dispenser deux modules spécifiques de formation : l'un sur le rôle des abeilles dans la restauration des écosystèmes et la gestion de la biodiversité et l'autre sur les chaînes de valeur apicole.

Fournir aux 60 bénéficiaires tous les matériels et outils nécessaires (guide, flyers, PAD, plume/crayon, etc.) pour les formations.

Assurer l'hébergement et la restauration de 3 groupes de 20 jeunes et femmes pendant 5 jours. La restauration comprendra le déjeuner, dîner et souper.

Fournir et installer 60 kits de matériels apicoles dont 20 par Sous Bassin Versant. Chaque kit comprendra entre autres 5 ruches complètes avec chacune 1 support en bois, 1 enfumoir, 1 voile simple, 1 lèvre-cadre, 1 brosse apicole, 1 tamis, 1 seau de 5 gallons, 1 paire de gants apicoles, 1 paire de botte ; s'occuper également de la fourniture des matériels à usage collectif suivants : 3 extracteurs de 4 à 6 cadres, 6 couteaux à désoperculer et 6 filtres de 1000 microns.

Etablir les critères de choix/sélection des sites pour l'installation des 60 ruchers individuels dont 20 par Sous Bassin Versant et effectuer des visites de terrain pour vérifier la conformité des sites par rapport aux critères de sélection.

Sélectionner des fermes apicoles biologiques au niveau de la région pour la fourniture de 300 colonies d'abeilles à raison de 100 par Sous Bassin Versant ainsi que leur installation.

IV. PROFIL DU CONSULTANT OU DES CONSULTANTS OU DE LA FIRME

- Structure (Entreprise, consultant, groupe de consultants ou firme de consultation, centre de formation, etc.) disposant des capacités (ferme apicole, salle de formation et dortoir, cafétéria, etc.) pour dispenser sur place les formations (théorie, pratique et simulation) en technique moderne de l'élevage des abeilles et en entrepreneuriat apicole.
- Expérience démontrée dans la conception, le développement et la dispensation des formations en technique moderne de l'élevage des abeilles et les chaînes de valeur apicole.
- Expérience démontrée dans le transport sécurisé des colonies d'abeilles en milieu urbain et rural.
- Expérience démontrée dans la fourniture et l'installation de matériels apicoles.
- Expérience de travail avec l'USAID ou d'autres programmes financés par des donateurs internationaux.
- Expérience pertinente dans la commercialisation de produits apicoles.
- Bonne capacité de réseautage.
- Expérience démontrée dans l'élaboration de plan d'affaires et la structuration de la filière apicole.
- Au moins 7 années d'expérience pertinente.
- Au moins une licence en Sciences animales, agriculture, Environnement ou développement rural.
- Maîtrise du paysannat haïtien et le milieu des abeilles.
- Maîtrise du français et créole parlés et écrits.

V. LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT AVOIR...

- Une offre technique claire et concise ;
- Une offre financière ;
- Des évidences relatives aux expériences demandées.

VI. ENVOYER LE DOSSIER A :

33, Ruelle Déricourt, Zone Marekaj, Vaudreuil, 2eme rue à côté du nouveau 4VH-plus bas de l'école LES PARENTS REUNIES.

Ou par courriel à l'adresse : recruitment_pprn@dai.com ou les deux.

Date limite : 29/2/2024 ; 16 :00

Field Code Changed